

me semble qu'il a fait ses débuts dans de bonnes conditions. Cependant, je pense qu'il aurait dû aller plus loin et tenter de faire en sorte que cette opposition continue à avoir un sens. La simple vérité, c'est qu'il n'y a pas assez de gens de ce côté-ci du Sénat pour assumer tous les travaux des comités. Le Sénat n'est donc pas aussi utile ni aussi compétent qu'il devrait l'être.

Je crois que la première chose, pas la première, mais l'une des choses qu'il aurait dû faire, c'eût été d'ajouter aux sénateurs qu'il a nommés, et qui, je crois, sont tous des personnes compétentes et de renom, deux ou trois conservateurs. Je sais que la presse libérale dit: «Oh! cela ne s'est jamais fait.» Or, honorables sénateurs, cela s'est déjà fait. Sir Robert Borden a nommé au Sénat l'un des grands industriels du pays, M. J. O'Brien; le premier ministre Bennett a nommé un autre grand industriel, Patrick Burns; le premier ministre St-Laurent a nommé un conservateur remarquable, John Hackett. Il n'y a rien là-dedans qui soit susceptible de chambarder les précédents. Si nous avions un ou deux sénateurs de plus de ce côté-ci, le Sénat serait un organisme plus utile; nous pourrions participer davantage aux comités.

Incidentement, pendant que je suis sur ce sujet, je voudrais dire au leader du gouvernement que je ne suis pas d'accord avec lui quand il prétend comme il l'a fait récemment en plusieurs endroits que le Sénat devrait devenir un organisme d'enquête. Honorables sénateurs, tel n'est point ce que le Sénat devrait être. Ce n'est pas le rôle qu'envisageaient pour lui les pères fondateurs et s'il faut en arriver là, le Sénat perdra son caractère véritable et sa fonction dans notre pays. Le rôle du Sénat doit être celui que la grande et vive intelligence de cette chambre, le sénateur Lazarus Phillips, lui a tracé lors du dernier discours qu'il y a prononcé récemment: protéger les minorités, défendre les droits des provinces et garantir les libertés individuelles, et par dessus tout défendre le peuple, et aussi le Parlement et l'exécutif lui-même, contre la puissance et les empiétements de la bureaucratie.

Clifford Sifton, l'un des plus grands esprits qu'ait révélés notre vie publique depuis un demi-siècle a soutenu cette opinion dès le début. D'après lui, nous ne sommes pas ici pour modifier les mesures que présente le gouvernement, ni pour agir en sectaires, mais nous sommes ici en qualité de sénateurs, pour protéger notre pays, le gouvernement, la Chambre des communes et le Parlement, contre les empiétements de la bureaucratie. Si cela était vrai à l'époque de Clifford Sifton, c'est mille fois plus vrai actuellement.

J'ai dit que les nouveaux sénateurs étaient des personnes de grand renom. Nous en avons un exemple, la sénatrice assermentée ce soir, et je ne peux dire que je le regrette, mais j'ai constaté avec intérêt que vous avez eu, monsieur le Président, le privilège d'être le premier à faire plus ample connaissance avec elle. Toutefois, d'autres sénateurs ont été nommés ces dernières semaines. Je ne peux les mentionner tous, mais il en est un au sujet duquel je ne saurais m'empêcher de faire quelques remarques; c'est le sénateur Eugene Forsey. Je le connais depuis de nombreuses années. Je me souviens du temps où je me tenais avec lui et le professeur Frank Scott sur une tribune dans la province de Québec pour attaquer la loi du cadenas. A propos, je me rappelle que peu des libertaires qui engagent actuellement toute une polé-

mique au sujet de la Loi sur les mesures de guerre, étaient alors à nos côtés. Je me souviens aussi, avec une certaine amertume, que dans tout le Canada anglais, un seul journal s'en est pris à la loi du cadenas, et je suis fier d'ajouter que j'en étais le rédacteur à cette époque-là. «Oh, disaient-ils, il est vrai que c'est de la tyrannie, que c'est comme ci ou comme ça, mais nous en avons besoin pour enrayer le communisme.»

Je ne vais pas plus loin, mais je tiens à dire qu'un autre lien nous unissait. A mon avis, Eugene Forsey apporte dans cette enceinte non seulement beaucoup d'intégrité mais aussi une des plus alertes intelligences qu'on ait vues sur la scène politique canadienne depuis bien des années.

Je passe maintenant aux événements tragiques qui accablent et attristent la nation depuis deux ou trois semaines. Laissez-moi dire d'abord, sans ambages ni équivoque, que j'appuie absolument et de tout cœur le recours à la loi sur les mesures de guerre dans de telles circonstances.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. O'Leary: Nous ne pouvons pas sanctionner le meurtre. Toute société qui reste indifférente devant la sorte de crime odieux perpétré dans la province de Québec il y a dix ou quinze jours creuse sa propre fosse. On ne peut pas serrer la main du meurtrier, comme le disait mon leader dans cette Chambre l'autre jour. Il a appuyé la loi sur les mesures de guerre de façon totale, sans équivoque, ni réserve, mais je regrette de dire que le leader du gouvernement ne l'a pas tout à fait cru. S'il est une chose qui devrait unir cette Chambre, c'est l'appui aux mesures que le gouvernement a été forcé de prendre, un point, c'est tout. Le gouvernement n'avait pas le choix, il ne disposait d'aucune autre arme pour combattre la tyrannie et l'horreur dont nous avons été témoins, et c'est avec regret qu'il a dû avoir recours à cette loi.

En disant cela, j'espère vraiment que dans l'application de la loi, le premier ministre se souviendra de ce qu'il a écrit il y a à peine trois ans en avant-propos de son ouvrage «Le fédéralisme et la société canadienne-française»:

Le plus ancien problème de la philosophie politique—c'est de justifier l'autorité sans pour autant détruire l'indépendance de la personne humaine... Trop d'autorité, ou trop peu, et c'en est fait de la liberté.

Mais, honorables sénateurs, cela dit et une fois mon appui entier assuré à la mesure gouvernementale dans les circonstances, je crois de mon devoir d'ajouter ceci. Dans la situation des trois dernières semaines, une zone obscure et indéfinie exige des explications claires et directes de la part du gouvernement. Le vendredi 16 octobre, l'honorable M. Marchand qui, après le premier ministre, est au sein du cabinet le représentant du Québec, que le pays considère comme le porte-parole du Québec, a dit à l'autre endroit, pour justifier les mesures prises par le gouvernement, ce qui suit:

... le FLQ est organisé en cellules de deux ou trois dans tous les endroits stratégiques de la province de Québec...

J'insiste sur ces mots.

... dans tous les postes où il se prend des décisions importantes et, sans donner de précisions complètes...